

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

# Séance du Conseil Municipal du Jeudi 19 Septembre 2024

Affaire n° 11 – Délibération N° 2024-09/054 Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil Portuaire du Port Multimodal.

L'an deux mille vingt-quatre et le Jeudi dix-neuf Septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de MonsieurJean-Luc PERIAN, Maire.

		Nombre de Conseillers en exercice : 33			
Date d'envoi de la convocation : 13 Septembre 2024		PRÉSENTS	PROCURATION A	ABSENTS	EXCUSÉS
Date d'affichage: 13 Septembre	2024				
	,	22	07	04	00
		Nombre de Conseillers votants : 29			
M. Jean-Luc PERIAN	Maire	х			
M. Jean SUEDOIS	1 <sup>er</sup> Adjoint	X			
Mme BROSIUS Myriam Lucie	2 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
M. VINGADASSAMY Eddy	3 <sup>ème</sup> Adjoint			x	
Mme CAMIER Barbara	4 <sup>ème</sup> Adjoint	x			
M. Patrice BABOURAM	5 <sup>ème</sup> Adjoint	x	Envoyé en préfecture le 01/10/2024		
Mme Nelly SEJOR	6 <sup>ème</sup> Adjoint	x	Reçu en préfecture le 01/10/2024		
M. Michael COPANEL	7 <sup>ème</sup> Adjoint	х	Publié le 02/10/2024	Berger	
Mme Annick Claude Claire LABRY	8ème Adjoint	x	ID : 971-219711256-20240919-0	54-DE	
M. Terry LENDO	9ème Adjoint		18 : 071 2107 11200 202 100 10 00	x	
M. Alain PARSHAD	Conseiller Municipal	x			
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal	x			
Mme Muguette DAI ARDIN	Conseiller Municipal	x			
Mme Sonia DIEUPART-RUEL	Conseiller Municipal		Mme Myriam Lucie BROSIUS		
M, ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal	x	The stay term bases baconete	-	
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal		M. Michael COPANEL		
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal	x			
M. Julien YENGADESSIN	Conseiller Municipal	x			
Mme Sandra SENELLIER	Conseiller Municipal	x			
M. Olivier POININ	Conseiller Municipal	x			
Mme Gladys LISON	Conseiller Municipal		Mme Lydie FERLY		
Mme  EANNY-EVARISTE Nataelle	Conseiller Municipal	x	Mine Byate I EILE I		
Mme BADDHA-MOURADI Viviane	Conseiller Municipal	x			
M. MAUSSE Michel	Conseiller Municipal		M. Jean-Luc PERIAN		
Mme LOSBAR Yvanne	Conseiller Municipal	x	-ra-Jenns Ame I Intellial		
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x			
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal	1	M. Teddy MARY	1	
M. HIRA Réné	Conseiller Municipal		The Long Miller	x	
M DUVERGER Maurice	Conseiller Municipal			x	
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal		Mme Yvanne LOSBAR	^	
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal	x	MAGOOM I MINE LOODAK		
Mme PEROUMAL Sophie	Conseiller Municipal	x		-	
Mme CHIPOTEL Véronique	Conseiller Municipal	^	M. Didier VEYRIER	-	

Le quorum étant en début de séance à vingt-et-un (21) présents et cinq (05) représentés, il passe après l'arrivée de Madame Muguette DAIJARDIN au début du 2<sup>ème</sup> point, le depart de Monsieur Richard ALBERT pendant la discussion du 2<sup>ème</sup> point laissant procuration à Monsieur Michael COPANEL et l'installation de Madame Viviane BADDHA-MOURADI et de Monsieur Michel MAUSSE en qualité de Conseiller Municipal en lieu et place de Monsieur Marc CAPY et de Madame Mélila PHOUDIAH, Conseillers Municipaux démissionnaires, à vingt-deux (22) présents, sept (07) représentés et quatre (04), portant ainsi à vingt-neuf (29) le nombre de présents ou représentés.

Le point est mis en discussion par le Président.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Madame Nataelle JEANNY-EVARISTE, est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.



ID: 971-219711256-20240919-054-DE

### Affaire n° 11 – Délibération N° 2024-09/054 Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil Portuaire du Port Multimodal.

Le Port Multimodal de Saint-François, anciennement départemental, est désormais géré directement par la commune.

Il convient, suite à l'élection du nouveau Maire de la commune de Saint-François le Mardi 16 Juillet 2024, de procéder à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil Portuaire du Port Multimodal.

Il est proposé de fixer paritairement sa composition à dix (10) membres, soit cinq (05) membres choisis par le Conseil Municipal et cinq (05) membres arrêtés par le Maire parmi des personnes qualifiées.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL:

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération n° du 2010-22/lère R du 05 Mai 2010 du Conseil Général de la Guadeloupe portant transfert du Port Départemental à la Commune de Saint-François;

Vu l'arrêté n° 2012-24 du le Octobre 2012 du Préfet (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe) portant transfert en pleine propriété du port départemental et intégration dans le domaine public communal;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de nommer ses représentants au Conseil Portuaire; Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré;

### DÉCIDE à l'unanimité:

<u>Article1</u>: DE FIXER paritairement la composition du Conseil Portuaire du Port Multimodal à dix (10) membres, soit cinq (05) membres choisis par le Conseil Municipal et cinq (05) membre arrêtés par le Maire parmi des personnes qualifiées.

Article 2: DE DÉSIGNER, pour le représenter au sein du Conseil Portuaire, les 5 membres suivants:

- M. Olivier POININ,
- M. Jean SUEDOIS,
- □ M. Terry LENDO,
- Mme Annick Claude Claire LABRY,
- Mme Yvanne LOSBAR.

Article 3: Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 3: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le .........01/10/2024

Et publication ou notification du ....02/10/2024

Affichée en Mairie, le 02/10/2024 Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Luc PERIAN.